



COMPTE-RENDU



VISITE DU QUARTIER LILAS / SAINT-HONORÉ

DU 23 SEPTEMBRE 2023

LES ÉLUS ET LES SERVICES PRÉSENTS :

- **Julien Gondard**, Maire de Fontainebleau,
- **Isabelle Bolgert**, 1^{ère} adjointe en charge des affaires générales, des affaires sociales et de la petite enfance,
- **Thibault Fline**, adjoint en charge de la voirie, la circulation, le stationnement, la mobilité, le cadre de vie et l'occupation du domaine public,
- **Francine Bollet**, adjointe en charge de l'urbanisme et du développement urbain,
- **Antoine Ingold**, adjoint en charge de la participation citoyenne et des développements numériques,
- **Hélène Maggiori**, conseillère municipale déléguée à la forêt et à la candidature du Domaine de Fontainebleau au patrimoine mondial de l'Unesco,
- **Gérald Ronteix**, conseiller municipal délégué à la sécurité,
- **Carole Guernalec**, conseillère municipale déléguée à la dynamisation du commerce et de la marque Fontainebleau,
- **Gwenaëlle Pitrey**, directrice générale des services de la Ville,
- **Anne Ceconello**, directrice du pôle Patrimoine, Environnement, et Aménagement Durable,
- **Thibault Bellmas et Sébastien Lormeau**, agents de police municipale.

Présent « extérieur » : Foyers de Seine-et-Marne (FSM) :

- **M. David Magalhaes**, Directeur du patrimoine et de la maîtrise d'ouvrage

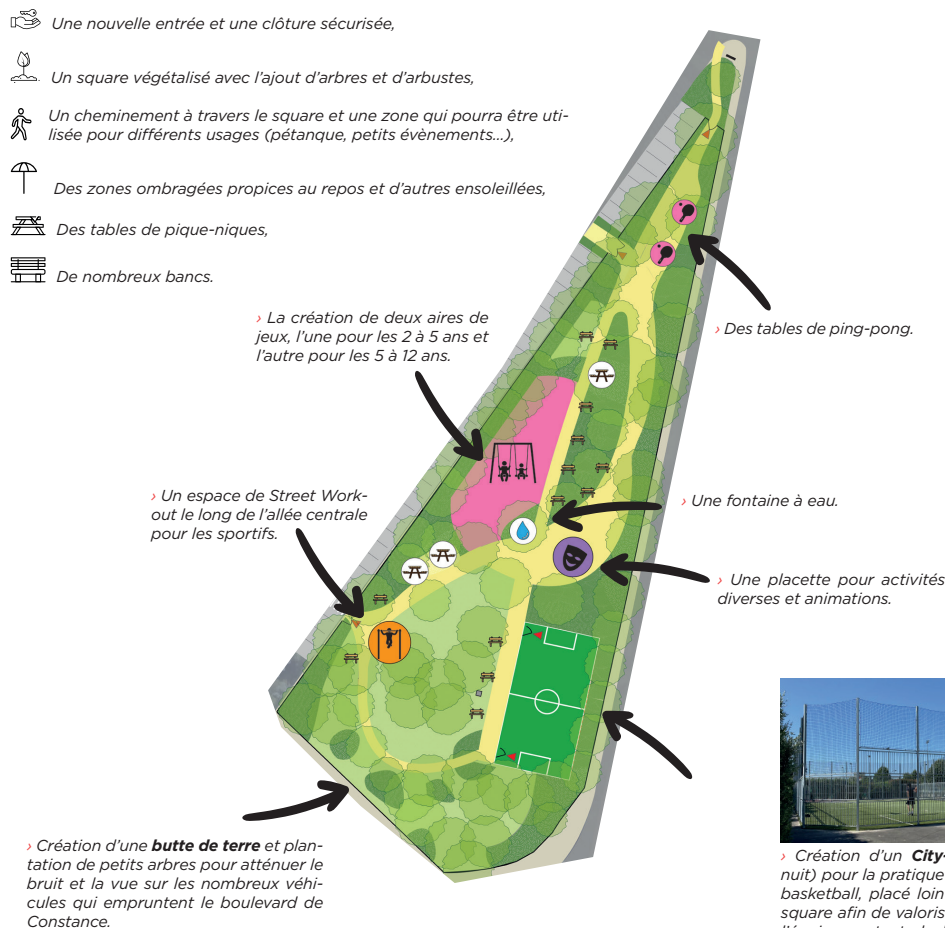
Le point de rendez-vous a été donné à l'angle de la rue de l'Arbre Sec et de la rue Gabriel Fournier.

I. LE PROJET SQUARE DES LILAS :

PRÉSENTATION DU FUTUR SQUARE

Grâce à cet atelier et aux réponses formulées, nous avons pu **prendre en compte vos problématiques** et vos besoins concrets dans l'élaboration du plan d'aménagement.

L'aménagement que nous avons imaginé avec vous :



Ce projet a été travaillé dès 2021 en concertation avec les riverains qui ont proposé de nombreux ajustements afin de convenir d'un projet sur-mesure.



Les travaux initialement prévus fin 2022 ont été retardés. **Le chantier débutera fin 2023** (novembre) pour une **inauguration en mai/juin 2024**. Le coût total est estimé à **450 000€**.

À la suite d'une analyse phytosanitaire, 30 arbres seront abattus. En effet plusieurs dépérissent et seraient de toute façon à abattre dans les années à venir. Par ailleurs, plusieurs essences sont des espèces dites invasives qui n'ont pas d'intérêt particulier en matière de biodiversité et peuvent être dangereuse en raison de la fragilité du bois. Afin de compenser la coupe de ces arbres malades ou invasifs, la Ville procèdera à la plantation de 33 arbres et de nombreux arbustes, graminées et plantes vivaces.

Le parc sera réaménagé conformément aux discussions avec les riverains : city-stade, aire de jeux avec des jeux pour 2 catégories d'âges, fontaine à eau, parking vélo, espace agrès sportifs, nombreuses zones ombragées avec tables et bancs pour que ce square vive !

L'aire de jeu a fait l'objet d'une consultation publique avec 4 choix possibles. **La proposition numéro 3 (ci-dessous) a été retenue** par les riverains.



Proposition 3 - «L'Observatoire»

› Cette offre sur le thème de l'observatoire de la forêt, s'adresse aux enfants de 2 à 8 ans, elle est composée d'une structure avec cabane et 2 toboggans en inox, 3 trampolines, un jeu sur ressort solo, un parcours d'équilibre, un panneau ludique sur les animaux de la forêt et une balançoire triple dont un nid.

Vue 1



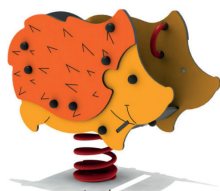
Vue 2



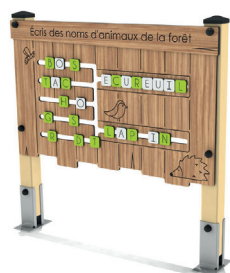
structure avec cabane et 2 toboggans en inox



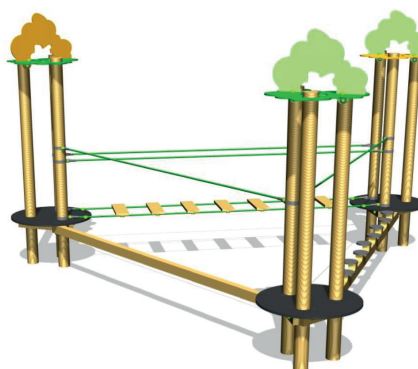
trampolines



jeu sur ressort solo



panneau ludique
sur les animaux de la forêt



parcours d'équilibre



balançoire triple dont un nid

2. REMARQUES DES RIVERAINS CONCERNANT LA RÉSIDENCE DES LILAS

- **Sera-t-il possible d'installer une glissière, butte ou haie végétale le long du Boulevard de Constance ? Actuellement la résidence n'est protégée que par un grillage abîmé.**

Dans le cadre du réaménagement, le grillage qui entoure le square sera entièrement remplacé (une partie a déjà été changée il y a maintenant 2 ans).

Les arbres morts seront enlevés et une butte de terre sera créée et plantée en fond de parcelle, au niveau du square, afin de masquer la vue sur la route et atténuer les nuisances sonores. Compétence des FSM, le remplacement du grillage situé le long de la résidence est à l'étude dans le cadre des futurs chantiers de rénovation.



- **Des caméras seront-elles installées au niveau de la résidence ou à l'entrée de l'aire de jeu ? De nombreuses personnes y sont présentes en soirée et dans la nuit avec, en conséquence, des nuisances sonores importantes. La police se déplace rarement.**

L'installation d'une caméra de surveillance/protection à l'intérieur de la résidence relève de la compétence des FSM. En revanche, l'installation d'une caméra sur la voie publique, à proximité du square, sera à l'étude dans le cadre de notre démarche visant à doubler le nombre de caméras à Fontainebleau à l'horizon 2026.

Concernant les nuisances en soirée, la Police municipale patrouille régulièrement dans la zone, et se déplace à chaque appel de riverains. La Ville n'a cependant, à ce jour, pas les moyens d'assurer des patrouilles de nuit tous les jours de la semaine. Un renforcement des effectifs municipaux est prévu en début d'année prochaine.

La Police nationale, quant à elle, opère sur un périmètre très important qui s'étend jusqu'à la ville de Nemours. Face à la multiplication des demandes d'interventions, certaines nuisances ne sont pas considérées comme prioritaires.

- **Pourquoi un bloc électrique vient-il d'être installé en plein milieu de la pelouse ?**

Ce coffret a été installé en urgence par ENEDIS à la suite d'une section de câbles. Les FSM étudient avec ENEDIS la mise en place d'une solution plus pérenne.



- **On nous signale que l'espace entre les butées au bout des places de stationnement du parking de la résidence des Lilas et le square n'est pas souvent nettoyé.**

Les Foyers de Seine-et-Marne s'engagent à passer plus régulièrement pour nettoyer cet espace.



3. QUESTIONS / RÉPONSES PAR QUARTIERS :

RUE HENRY FLON :

- **On nous signale un trou présent dans la voirie depuis quelques temps. Quand sera-t-il rebouché ?**

Ce chantier est dû à des fouilles ouvertes entreprises par ENEDIS. À ce jour le trou a été rebouché, l'enrobé sera bientôt reposé. Les riverains ne doivent pas hésiter à signaler ce type de dysfonctionnements (trous dans la chaussée dans le cadre de chantiers présents sur une durée anormalement longue).



- **Sur les lieux où un véhicule avait été incendié pendant les émeutes (au niveau du 5 rue Henry Flon), il reste des éclats de bordure de trottoir dans le caniveau.**

Nous avons demandé un nettoyage plus profond de cet espace, lorsque ce compte rendu sera déposé dans votre boîte à lettre, celui-ci aura certainement déjà été réalisé.



- **Au 3 rue Henry Flon, le résident nous informe avoir signé le formulaire de nettoyage des tags en mairie depuis un certain temps sans pour autant constater d'intervention des services de la Ville.**

Nous avons eu un retard de livraison concernant le sable spécifique indispensable à l'utilisation de « l'hydrogommeur ». Le problème a été résolu et nous intervenons en ce moment sur toutes les demandes en attente. Ce tag a donc bien été retiré.

Nous rappelons qu'il est possible de contacter les services de la Ville lorsque vous constatez la présence de dégradations sur vos murs ou façades. Rendez-vous directement sur le site internet de la Ville dans la rubrique cadre de vie → propreté. Ce service vous est offert gratuitement afin de préserver notre patrimoine bellifontain.



RUE ALEXIS DURAND :

- **Rue Alexis Durand : Il y a une petite porte en mauvais état qui ne ferme plus dans le mur situé en face du numéro 10.**

Ce dysfonctionnement a été signalé à ENEDIS qui se charge de résoudre le problème dans les meilleurs délais.



VOIRIE BELLIFONTAINE :

- **Présence de bornes en mauvais état dans plusieurs rues du quartier.**

La balisette abîmée (rue Henry Flon) a été remplacée par un potelet plus moderne à mémoire de forme. À l'échelle de la Ville, toutes les balisettes en plastique seront progressivement remplacées, lorsque cela est possible, par ce type de potelet.



RÉSIDENCE SAINT-HONORÉ :

- **Présence de nombreux encombrants sur les parties communes de la Résidence. Est-il possible de les retirer ?**

Cet amoncellement de déchets et d'encombrants est situé sur une parcelle privée qui ne relève pas de la compétence de la Ville. Les FSM ont cependant rapidement procédé à un élèvement. Comme vous pouvez le constater sur la photo, malgré l'enlèvement, de nombreux déchets ont de nouveau été déposés dans le local et à proximité.

Ces incivilités, constatées également dans d'autres résidences bellifontaines, sont extrêmement coûteuses pour les bailleurs, dégradent votre cadre de vie et nuisent évidemment à la vie en collectivité. De plus, ces désagréments sont parfaitement évitables.

En effet, nous tenons à rappeler que depuis le 1er avril 2023, tous les Bellifontains ont accès gratuitement à la totalité des déchèteries du SMITOM LOMBRIC. Les usagers bénéficient d'horaires élargis sur les déchèteries les plus fréquentées et peuvent accéder à certaines déchèteries le matin en semaine.

Par ailleurs, afin de répondre aux besoins des habitants n'ayant pas accès aux déchèteries pour des raisons de mobilité, le service Allo Déchets (service de collecte payant sur appel téléphonique) a été mis en place et permet aux personnes peu mobiles de bénéficier du service de la déchèterie sous certaines conditions. « Allo Déchets » : 01.64.23.35.54

	14h-18h30	10h-13h		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
	9h30-18h30	FERMÉ								
Bourron-Marlotte										
Dammarié-lès-Lys										
Écuellès										
Le Châtelet-en-Brie										
Le Mée-sur-Seine										
Orgenoy										
Réau										
Saint-Fargeau-Ponthierry										
Savigny-le-Temple										
Vaux-le-Pénil										
Vulaines-sur-Seine										



4. CONTACT

Vous avez une doléance à nous communiquer ? Vous souhaitez nous faire part d'un projet ? Écrivez à **maire@fontainebleau.fr**. Votre mail sera directement traité par le cabinet du maire.

Les élus sont également à votre écoute. N'hésitez pas à les solliciter en faisant la demande par mail à **assistante.elus@fontainebleau.fr**.

Hôtel de Ville
40 rue Grande
77300 Fontainebleau